

[Enseignement secondaire](#)

Collèges

Collège Evariste Galois

Avenue Dumont d'Urville
Tél : 01 43 83 93 92

Collège Georges Brassens

2, avenue Léon Jouhaux
Tél : 01 41 52 10 50

Collège Paul Painlevé

105/109, rue d'Aulnay
Tél: 01 48 66 36 55

Collège La Pléiade

2, avenue Ronsard
Tél : 01 41 52 12 40

[Site](#)

Lycée

Lycée Blaise Cendrars

Avenue Léon Jouhaux
Tél : 01 49 36 20 50

Lycée agro-écologique Saltus Campus

Allée Maurice Ravel
Tél : 01 84 81 16 40

direction@saltuscampus [dot] fr (direction[at]saltuscampus[dot]fr)

<https://www.saltuscampus.fr/>

L'affectation des élèves dans les établissements publics du second degré (collèges, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels) est de la compétence exclusive de **l'Inspecteur d'Académie**.

Les compétences du Rectorat couvrent les domaines suivants :

- Fonctionnement pédagogique des lycées publics...
- Gestion des personnels enseignants et des personnels administratifs...
- Organisation des examens tels que les baccalauréats...
- Vie scolaire et action éducative et culturelle dans les lycées et collèges...

Plus de renseignements

Inspection académique de la Seine-Saint-Denis

8 rue Claude Bernard

93 008 Bobigny cedex

Téléphone : 01 43 93 70 50

Courriel : ce [dot] ia93 [at] ac-creteil [dot] fr (ce[dot]ia93[at]ac-creteil[dot]fr)

[Site](#)

Rectorat

4, rue Georges Enesco

94010 Créteil Cedex

Tél : 01 57 02 60 00

[Site](#)

rgba(255,255,255,1)